
CRÉER UN RÉSEAU COMPLET ET REPRÉSENTATIF DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN : **ANALYSE DES LACUNES**

SOMMAIRE

Le Réseau
de rivières
du patrimoine
canadien





03

AVANT-PROPOS

04

INTRODUCTION

05/06

DÉTERMINATION DES
LACUNES ET PARACHÈVEMENT
DU RÉSEAU DES RIVIÈRES DU
PATRIMOINE CANADIEN

07/08

ORIGINE DE L'ANALYSE
DES LACUNES

09/14

ANALYSE DES ÉLÉMENTS
DU PATRIMOINE NATUREL

15/16

ANALYSE DES ÉLÉMENTS
DU PATRIMOINE CULTUREL

17/18

DÉTERMINATION
DES RIVIÈRES PRIORITAIRES

19

MISES EN CANDIDATURE
FUTURES : APPROCHE
RECOMMANDÉE

20

CONCLUSION

AVANT-PROPOS

LE PRÉSENT DOCUMENT EST UNE VERSION ABRÉGÉE D'UN DOCUMENT D'ORIENTATION DE 109 PAGES SUR LE RÉSEAU DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN INTITULÉ *BUILDING A COMPREHENSIVE AND REPRESENTATIVE CANADIAN HERITAGE RIVERS SYSTEM: A FINAL TECHNICAL REPORT*¹. CE DOCUMENT D'ORIENTATION RÉDIGÉ EN 2010 EST SOUVENT APPELÉ « ANALYSE DES LACUNES », TERME QUE L'ON UTILISERA DANS LE PRÉSENT DOCUMENT POUR PARLER DU RAPPORT ORIGINAL.

03

L'analyse des lacunes visait à fournir à la Commission des rivières du patrimoine canadien des renseignements essentiels pour guider les futures mises en candidature et éclairer ses décisions relativement à l'expansion du réseau. Dans le rapport, on relevait les lacunes de l'actuel réseau sur les plans naturel, culturel et géographique, notamment celles concernant la représentation des valeurs et des caractéristiques particulières des rivières. Cette analyse a donné lieu à l'établissement d'une liste de rivières à mettre en candidature en priorité; cette liste se trouve au tableau 4 du présent document.

Le présent sommaire a été rédigé afin de s'éloigner du vocabulaire technique utilisé dans le rapport complet, mais d'en présenter néanmoins les principales composantes, recommandations et conclusions. Bien que l'analyse des lacunes ne contienne aucun seuil précis ou fixe quant au nombre de rivières nécessaires pour compléter le réseau, on y admet que le Réseau des rivières du patrimoine canadien (RRPC), qui entre dans sa quatrième décennie, constitue maintenant un programme de conservation bien établi et qu'avec 10 à 15 désignations futures, il pourrait être considéré comme étant représentatif du patrimoine fluvial du Canada.

Quant aux défenseurs des rivières qui pourraient ne pas voir leur rivière indiquée comme une rivière prioritaire dans le présent document, la possibilité d'une mise en candidature future n'est pas écartée. Les instances responsables font

preuve d'une certaine souplesse quant aux mises en candidature; il faudrait démontrer qu'une rivière non mentionnée dans l'analyse des lacunes comble néanmoins au moins une lacune sur le plan culturel ou naturel dans le réseau ou qu'il s'agit d'une rivière d'importance nationale qui mérite d'être retenue aux fins d'inclusion au Réseau des rivières du patrimoine canadien.

Le recensement de rivières précises dans le document ne signifie aucunement que l'instance provinciale ou territoriale responsable a l'obligation de mettre en candidature cette rivière. Il revient à chaque instance de prendre la décision finale de mettre une rivière en candidature en fonction de sa valeur patrimoniale, de la complexité de sa gestion, de sa contribution au réseau national et du soutien du public et du milieu politique à l'égard de la mise en candidature.

¹ Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport technique complet auprès du Secrétariat du RRPC ou d'un membre de la Commission des rivières du patrimoine canadien, dont les coordonnées se trouvent sur le site Web du programme : www.chrs.ca

INTRODUCTION

RÉSEAU DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN

Le programme national de conservation des rivières du Canada s'appelle le Réseau des rivières du patrimoine canadien (RRPC). Par l'entremise du RRPC, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaborent avec les collectivités locales, les Autochtones et les groupes d'intendance pour mettre en candidature et désigner des rivières du patrimoine canadien et pour les gérer de façon à conserver leurs valeurs naturelles, culturelles et récréatives.

Le RRPC est administré par la Commission des rivières du patrimoine canadien, qui est formée de représentants d'organismes des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux participants. La Commission détermine quelles rivières correspondent aux lignes directrices en matière de sélection et d'intégrité en vue de leur inclusion au réseau, puis formule des recommandations à l'intention des ministres fédéral, provincial et territorial responsables quant à l'approbation des mises en candidature et des désignations. La Commission est régie par une charte qui précise la vision globale et les principes du RRPC et elle administre le programme conformément à un plan stratégique de dix ans. Il est possible de consulter la charte et le plan stratégique en cours sur Internet, à l'adresse : www.chrs.ca

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE ET DE DÉSIGNATION

Les personnes qui mettent en candidature une rivière doivent fournir plusieurs documents importants dans le cadre du processus de mise en candidature et de désignation au réseau. Les voici, en ordre chronologique :

- **Un document d'évaluation préliminaire, qui résume le rôle particulier que jouera la rivière dans le RRPC si elle est désignée et les lacunes géographiques ou thématiques qu'elle comblera dans le réseau actuel;**
- **Une étude de base, qui détaille les valeurs naturelles, culturelles et récréatives exceptionnelles de la rivière;**
- **Un document de mise en candidature, qui montre clairement les mérites de la rivière en tant que rivière du patrimoine canadien et la contribution importante au RRPC dans une perspective nationale;**
- **Un document de désignation (parfois appelé plan directeur ou stratégie patrimoniale), qui décrit comment les valeurs patrimoniales pour lesquelles la rivière a été mise en candidature seront judicieusement gérées et préservées à long terme².**

Les documents susmentionnés décrivent les valeurs et les caractéristiques que doivent avoir les cours d'eau afin que leur mise en candidature ou désignation puisse être prise en considération. Dans le cadre du RRPC, « valeurs de la rivière » s'entend des caractéristiques d'une rivière qui font partie de sa nature globale, qui sont intangibles ou auxquelles on ne peut attribuer un endroit précis. Les mises en candidatures de rivières du patrimoine sont fondées sur les valeurs naturelles, culturelles et récréatives exceptionnelles. Les « caractéristiques de la rivière » sont les attributs d'une rivière qui sont tangibles, qui sont in situ et que l'on peut observer à au moins un endroit précis dans le bassin hydrographique de la rivière.

Pour que leur mise en candidature soit envisagée, les rivières doivent présenter des valeurs naturelles ou culturelles exceptionnelles, auxquelles peuvent s'ajouter des valeurs récréatives importantes. Les rivières doivent par ailleurs répondre à des critères relatifs à l'intégrité naturelle ou à l'intégrité culturelle pour être mises en candidature à titre de rivière du patrimoine canadien.

² Une description détaillée du processus de mise en candidature et de désignation des rivières du patrimoine canadien se trouve sur le site web du RRPC, à l'adresse www.chrs.ca, ainsi que dans les publications du RRPC offertes en ligne intitulées *Votre rivière... Votre patrimoine... Votre avenir et Réseau des rivières du patrimoine canadien : Principes, procédures et modalités de fonctionnement*, qui se trouvent dans la section Ressources.

DÉTERMINATION DES LACUNES ET PARACHÈVEMENT DU RÉSEAU DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN

En date de février 2016, 43 rivières avaient été mises en candidature pour être désignées comme rivières du patrimoine canadien, celles-ci totalisant plus de 12 000 kilomètres. Trente-huit d'entre elles ont reçu cette désignation, ce qui signifie qu'un document de désignation décrivant comment leurs valeurs patrimoniales seront préservées a été présenté à la Commission des rivières du patrimoine canadien et que les ministres provincial ou territorial et fédéral responsables ont approuvé cette désignation.

L'expansion du réseau national de rivières du patrimoine peut être divisée en trois phases distinctes, définies par périodes de dix ans. La première décennie du réseau, qui commence en 1984, se caractérise par 14 désignations de rivières sauvages situées en grande partie dans le Nord du Canada, à l'intérieur de parcs nationaux ou provinciaux. On peut intégrer rapidement ces rivières au réseau en raison de leurs valeurs naturelles exceptionnelles et, comme plusieurs se trouvent dans des zones protégées existantes, des plans directeurs pouvant être adaptés pour favoriser la désignation sont déjà en place.

Après la désignation de la rivière Grand, dans le Sud de l'Ontario, en 1994, l'orientation du programme change au cours des dix années suivantes et porte principalement sur l'ajout de cours d'eau situés dans les zones peuplées du Sud du Canada. Il s'agit de la période d'expansion la plus rapide du RRPC : 17 autres rivières sont désignées.

La gestion de ces rivières est considérablement plus complexe que celle des rivières précédemment désignées et bon nombre sont mises en candidatures en grande partie en raison de leurs valeurs culturelles.

Au cours de la troisième décennie de croissance, qui commence en 2004, on compte sept désignations. Le réseau évolue et la Commission des rivières du patrimoine canadien adopte une nouvelle priorité clé axée sur la conservation des valeurs naturelles, culturelles et récréatives et de l'intégrité des rivières du patrimoine canadien actuelles.

Le 11 septembre 2007, les ministres responsables du RRPC approuvent un plan stratégique de dix ans pour le réseau qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2008. Ce plan stratégique présente la priorité de créer un réseau complet et représentatif qui met en valeur le patrimoine fluvial du Canada et dont l'objectif est le suivant : « D'ici 2018, il existera un réseau complet de rivières du patrimoine canadien représentant la gamme entière des valeurs naturelles, culturelles et récréatives importantes pour les Canadiens. » Les résultats associés à cet objectif sont les suivants :

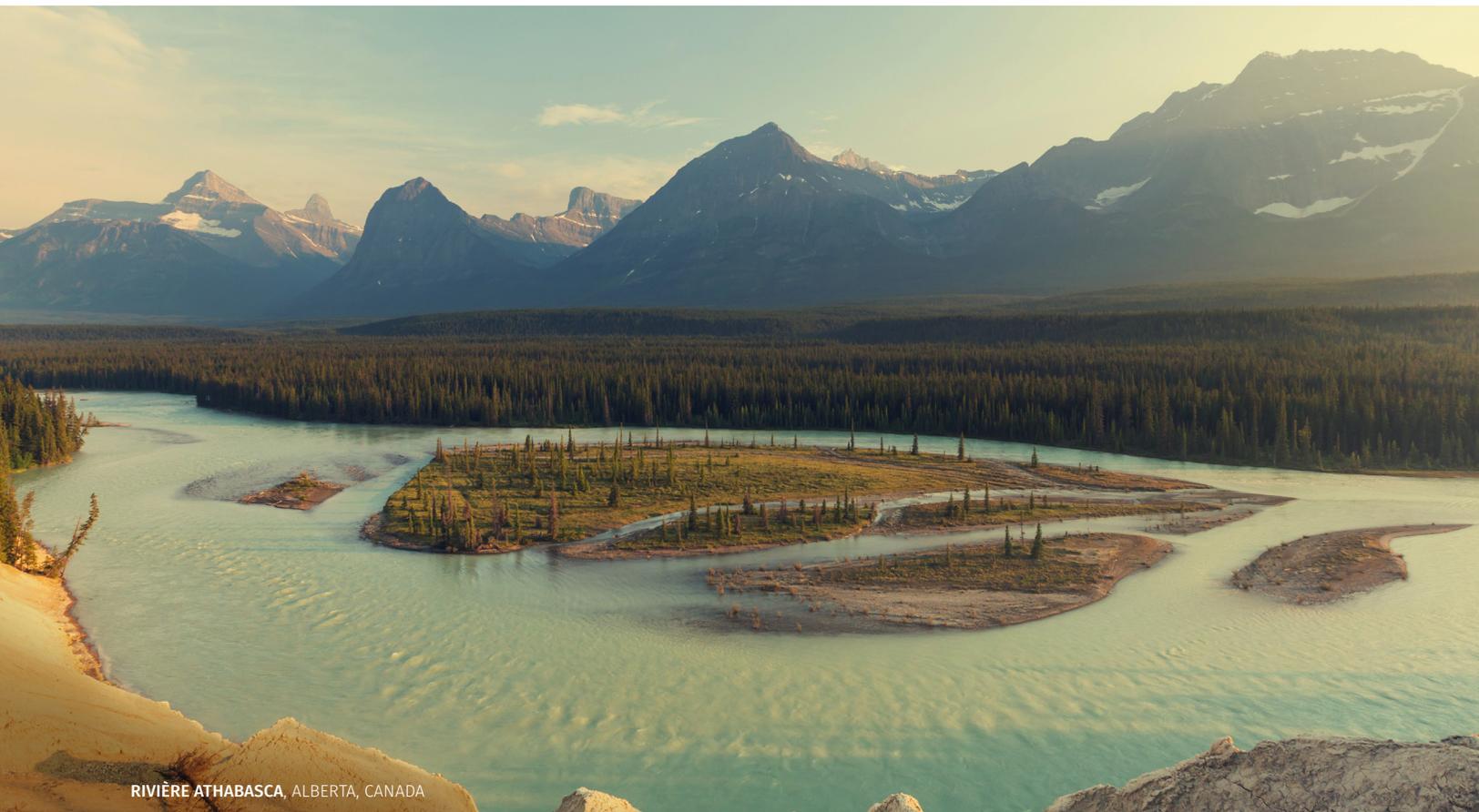
- a) **Définition et compréhension des éléments d'un réseau complet et représentatif des rivières exceptionnelles du Canada.**
- b) **Perfectionnement des critères et des politiques pour appuyer la désignation de nouvelles rivières qui s'intégreront au RRPC.**
- c) **Exploitation des possibilités de renforcement du RRPC par la mise en candidature de rivières exceptionnelles d'importance nationale qui valorisent le réseau.**
- d) **Politiques du RRPC, ampleur et nature de la participation des gouvernements correspondant aux besoins du réseau et appuyant la mise en œuvre efficace du programme.**

Détermination des lacunes et parachèvement du Réseau des rivières du patrimoine canadien (SUITE)

On admet dans le plan stratégique qu'afin de véritablement représenter tout le patrimoine fluvial du Canada, il faut comprendre quelles valeurs sont représentées par les rivières du patrimoine actuelles et quelles lacunes doivent être comblées. Certaines de ces lacunes peuvent être de nature thématique, tandis que d'autres peuvent être de nature géographique. Il est également important de déterminer comment procéder dans le cas des cours d'eau qui sont clairement d'importance nationale, mais qui ne correspondent pas exactement aux critères de planification.

On confirme dans le plan stratégique que les nouvelles mises en candidature au RRPC devront être axées sur les ajouts les plus probants au réseau. Il faudra à la fois utiliser constamment les cadres thématiques nationaux des valeurs du patrimoine naturel et culturel, et examiner en toute équité les intérêts du public et de chacune des instances qui présentent une candidature.

06



RIVIÈRE ATHABASCA, ALBERTA, CANADA

ORIGINE DE L'ANALYSE DES LACUNES

En 2008, la Commission cherche à déterminer quelles mises en candidature de rivières seraient les moyens les plus efficaces de créer un réseau complet qui représenterait l'ensemble du spectre du patrimoine fluvial du Canada. On effectue, en deux ans, une analyse des lacunes à l'échelle du réseau fondée sur les cadres des valeurs naturelles et culturelles adoptés par la Commission en 2001³.

La hiérarchie des thèmes, sous-thèmes et éléments dans les cadres décrit de façon structurée les valeurs et les caractéristiques des rivières canadiennes. Depuis leur adoption en 2001, ces cadres ont toujours été utilisés par les auteurs de documents de mise en candidature pour guider le recensement des valeurs et caractéristiques des rivières.

Afin d'obtenir les meilleures mises en candidature possibles, les responsables de l'analyse des lacunes ont utilisé les cadres parallèlement aux documents de mise en candidature et de désignation existants pour recenser et évaluer les valeurs et les caractéristiques déjà représentées dans le RRPC et pour déterminer celles qui sont actuellement absentes ou sous représentées. De plus, on a fait des recoupements avec les études provinciales et territoriales sur le RRPC et les rapports de surveillance décennaux du RRPC.

Les éléments du patrimoine naturel et culturel des rivières revêtent une importance primordiale pour aider à recenser les valeurs et caractéristiques particulières des rivières du patrimoine canadien. Pour cette raison, il est indispensable à la détermination des lacunes dans le réseau que des éléments du patrimoine naturel et culturel soient représentés. Dans l'analyse des lacunes, les rivières indiquées comme étant prioritaires pour une future mise en candidature contiennent au moins deux éléments du patrimoine naturel ou culturel qui ne sont pas représentés à l'heure actuelle dans le RRPC.

EXEMPLE DE THÈMES, SOUS-THÈMES ET ÉLÉMENTS DU CADRE DES VALEURS NATURELLES

07

Dans le cadre des valeurs naturelles, on a retenu six thèmes, 18 sous-thèmes et 61 éléments du patrimoine naturel. Voici les thèmes :

- **hydrologie**
- **physiographie**
- **morphologie fluviale**
- **milieux biotiques**
- **végétation**
- **faune**

L'exemple ci-dessous, tiré du cadre des valeurs naturelles, présente le thème de l'hydrologie et le sous-thème des bassins versants. On mentionne dans l'analyse des lacunes que quatre des cinq bassins versants océaniques sont, dans une certaine mesure, sous-représentés dans le réseau. On constate que le bassin versant de l'océan Atlantique est le plus représenté dans le RRPC et que le bassin versant du golfe du Mexique est le moins représenté.

Thème : Hydrologie

Sous-thème : Bassins versants

Éléments : Bassin de la baie d'Hudson; bassin de l'océan Arctique; bassin de l'océan Pacifique; bassin du golfe du Mexique; bassin de l'océan Atlantique.

³ Il est possible de consulter les deux cadres, intitulés *Cadre des valeurs culturelles des rivières du patrimoine canadien* et *Cadre des valeurs naturelles des rivières du patrimoine canadien* sur Internet, à l'adresse : www.chrs.ca



EXEMPLE DE THÈMES, SOUS-THÈMES ET ÉLÉMENTS DU CADRE DES VALEURS CULTURELLES

Dans le cadre des valeurs culturelles, on a retenu 7 thèmes, 22 sous-thèmes et 81 éléments du patrimoine culturel. Voici les 7 thèmes :

- **récolte des ressources**
- **transport par eau**
- **établissements riverains**
- **production d'énergie par force motrice directe**
- **culture et activités récréatives**
- **utilisation juridictionnelle**
- **réglementation environnementale**

L'exemple ci-dessous, tiré du cadre des valeurs culturelles, présente le thème de la culture et des activités récréatives et le sous-thème des expressions culturelles. On mentionne dans l'analyse des lacunes que l'un des éléments du patrimoine culturel indiqué dans ce sous-thème, soit les styles architecturaux dictés par l'emplacement des rivières, est sous-représenté à l'heure actuelle dans le réseau.

Thème : Culture et activités récréatives

Sous-thème : Expressions culturelles

Éléments : Littérature sur des sujets comme les relations entre les humains et les rivières, la valeur de rivières particulières; peintures de rivières précises ou de personnes qui utilisent les rivières; folklore lié aux rivières; styles architecturaux dictés par l'emplacement des rivières, dont les conceptions de pavillons, parcs riverains, églises historiques.



ANALYSE DES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE NATUREL

1. REPRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE NATUREL DANS LE RRPC

Dans l'analyse des lacunes, on a dégagé cinq éléments du patrimoine naturel qui étaient sous représentés dans le réseau actuel. Ces cinq éléments prioritaires du patrimoine naturel sont les suivants : les bassins versants, les écosystèmes terrestres, les écozones terrestres, les écosystèmes aquatiques et les espèces rares de poissons.

1.1 BASSINS VERSANTS

Quatre bassins versants sous-représentés sont mentionnés dans l'analyse des lacunes. Les voici en ordre de priorité :

Golfe du Mexique – aucune rivière de ce bassin, qui se trouve dans le Sud de la Saskatchewan et l'Alberta, ne fait actuellement partie du RRPC;

Océan Pacifique – bassin du fleuve Yukon – le tronçon Thirty Mile du fleuve Yukon est le seul cours d'eau désigné de ce bassin, qui se trouve presque entièrement sur le territoire du Yukon;

Océan Pacifique – bassin du fleuve Columbia – la rivière Kicking Horse est le seul cours d'eau désigné de ce bassin en Colombie-Britannique;

Océan Arctique – le tronçon inférieur de la rivière Coppermine, mis en candidature pour faire partie du RRPC au Nunavut, est le seul cours d'eau représentatif de ce bassin.

1.2 RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES

Trois régions physiographiques ont été mentionnées comme étant sous-représentées dans le RRPC actuel :

Basses-terres de la rivière de la Paix et de la rivière des Esclaves – seul le tronçon inférieur de la rivière Clearwater River représente cette région, qui se trouve principalement dans le Nord de l'Alberta;

Région du Bouclier canadien – région laurentienne – seules la rivière Mattawa et la rivière des Français représentent cette région, qui se trouve principalement dans le Sud du Québec et du Labrador;

Basses-terres du Mackenzie – seul le tronçon inférieur de la rivière Arctic Red représente cette région, qui se trouve principalement dans les Territoires du Nord-Ouest.

1.3 ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES

Quatre écosystèmes terrestres ont été mentionnés comme étant sous-représentés dans le RRPC actuel :

Cordillère arctique – aucune rivière n'est comprise dans cette partie relativement petite du Nunavut, où la plupart des bassins sont formés de courts ruisseaux qui se jettent dans des fjords;

Plaines boréales – seul le tronçon inférieur de la rivière Clearwater représente cette région, qui se trouve principalement dans le Nord de l'Alberta;

Haut-Arctique – seule la rivière Soper représente cette région, qui se trouve entièrement au Nunavut et constitue le deuxième écosystème en importance au Canada;

Cordillère boréale – trois tronçons du fleuve Yukon et des rivières Alsek et Tatshenshini représentent cette région au Yukon et dans le Nord de la Colombie-Britannique.



CARTE 1 : BASSINS VERSANTS, RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES ET ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES SOUS-REPRÉSENTÉS

La carte et le tableau ci-dessous fournissent des renseignements supplémentaires sur ces trois premiers éléments du patrimoine naturel; les régions sous-représentées sont illustrées à la carte 1 et les rivières qui pourraient combler les lacunes sont indiquées au tableau 1.

Les zones ombragées sur la carte illustrent les régions prioritaires du pays qui sont sous-représentées dans le réseau actuel en ce qui concerne les valeurs du patrimoine naturel. Ces régions englobent les îles de l'Arctique (principalement situées au Nunavut), des secteurs du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des secteurs du Nord de la Colombie-Britannique et du Nord de l'Alberta, ainsi que le Centre de l'Alberta, le Sud de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan le long de la frontière canado-américaine, et la région laurentienne du Bouclier canadien qui s'étend dans le Sud du Québec et du Labrador.

CARTE 1

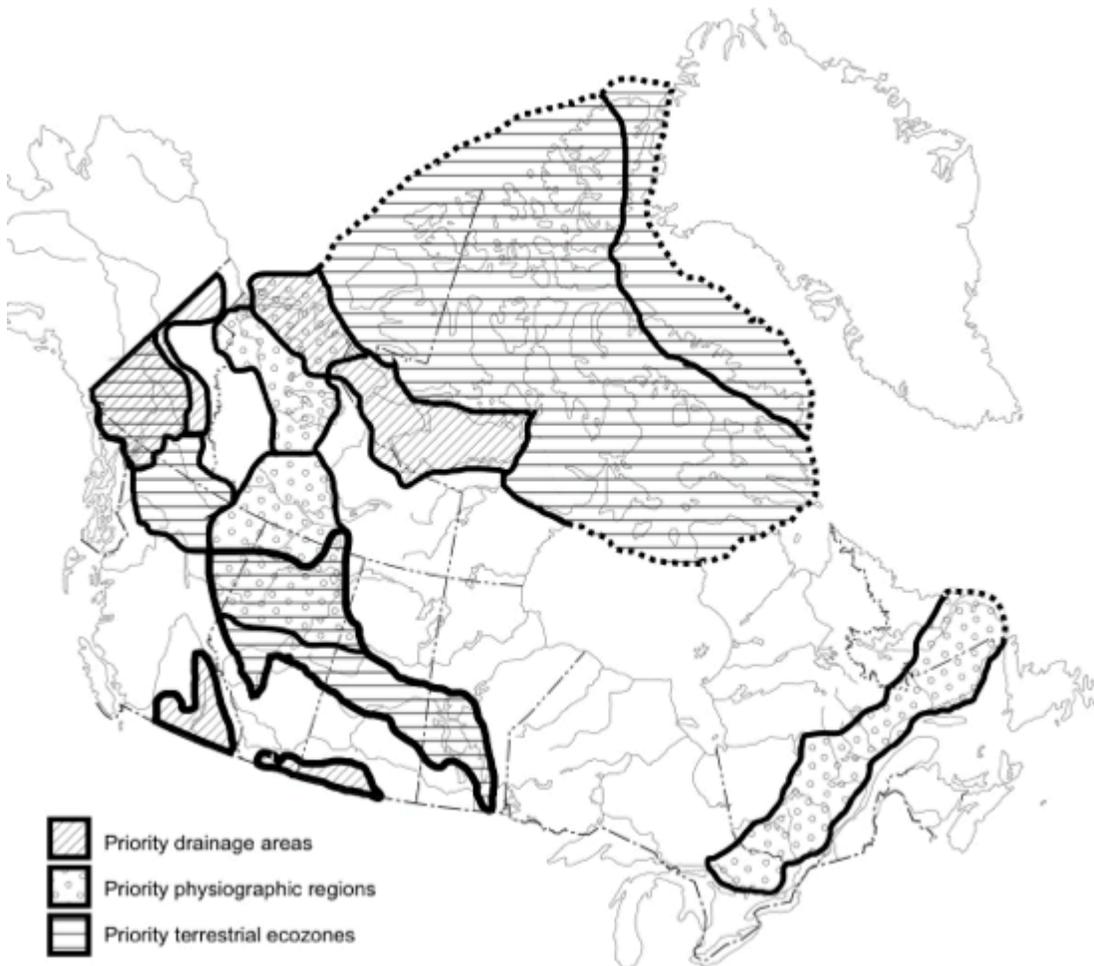


TABLEAU 1 : PRÉSENCE POSSIBLE DE BASSINS VERSANTS, RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES ET ÉCOZONES TERRESTRES SOUS-REPRÉSENTÉS

Le tableau 1, ci-dessous, dresse la liste des rivières qui pourraient fournir au moins un des éléments du patrimoine naturel sous-représentés, présentée par bassin versant, région physiographique et écozone terrestre.

ÉLÉMENT DU PATRIMOINE NATUREL	RRPC OÙ L'ÉLÉMENT EST PRÉSENT	EXPANSION/AJOUT POSSIBLE AU SEIN DU RRPC	COURS D'EAU À L'EXTÉRIEUR DU RRPC OÙ L'ÉLÉMENT POURRAIT ÊTRE PRÉSENT
BASSINS VERSANTS			
Bassin du golfe du Mexique			Battle (AB), Milk (AB, SK), Frenchman (SK)
Bassin du fleuve Yukon	Yukon	Yukon (YT)	Porcupine, affluents du fleuve Yukon (Stewart, Pelly, Teslin) (YT)
Bassin du fleuve Columbia	Kicking Horse		Columbia (BC)
Littoral de l'océan Arctique	Coppermine	Coppermine (NT)	Back, Anderson, Hornaday, Burnside, Hood, Back, Thomsen, Quoich (NU)
RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES			
Basses-terres des rivières de la Paix et des Esclaves	Clearwater		Mackenzie (NT), Paix, Esclaves (BC, AB), Hay (AB, NT), Athabasca (AB)
Région laurentienne du Bouclier canadien	Mattawa, Français	Outaouais (QC)	Saint-Laurent (ON), Saint-Maurice, Jacques-Cartier, Saguenay, Manicouagan, Moisie (QC), Natashquan, Petit Mécatina, Churchill (NL)
Basses-terres du Mackenzie	Arctic Red		Mackenzie, Liard (NT)
ÉCOZONES TERRESTRES			
Cordillère arctique			Aucune rivière nommée
Plaines boréales	Clearwater		Paix, Athabasca, Esclaves (AB), Saskatchewan (SK)
Haut-Arctique	Soper		Thomsen (T.N.-O.)
Cordillère boréale	Yukon, Tatshenshini, Alsek	Yukon (YT), Tatshenshini (BC)	Liard (YT, BC), Dease, Stikine supérieure (BC)

1.4 ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

Les écosystèmes aquatiques ne pouvaient pas être analysés de la même façon que les trois éléments spatiaux naturels. Il n'existe aucune source unique qui répertorie tous les types d'écosystèmes aquatiques du Canada⁴. Pour évaluer dans quelle mesure ils sont bien représentés dans l'actuel RRPC, il a fallu concevoir des « régions fluviales » et déterminer combien de rivières du patrimoine canadien contenaient des éléments représentatifs de chaque type d'écosystèmes aquatiques dans chacune des régions. De cette façon, il a été possible de voir non seulement quels écosystèmes étaient généralement sous-représentés, mais aussi dans quelles parties du Canada ils n'étaient aucunement représentés.

En ce qui concerne les écosystèmes aquatiques, quatre types sont possiblement sous-représentés dans le RRPC actuel : les lacs eutrophes et les marécages, observés dans seulement 12 rivières même si on peut croire qu'ils sont omniprésents au Canada; les marécages d'eau salée et les zones intertidales, même si l'on tient compte du fait que seulement 13 rivières du patrimoine canadien se déversent dans un plan d'eau salée, sont néanmoins peu présents dans le réseau.

12

⁴ L'Atlas du Canada offre des cartes de la répartition des zones humides, mais elles ne présentent que la proportion de la couverture terrestre de ces types d'écosystèmes.



RIVIÈRE FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE, CANADA

TABLEAU 2
CLASSEMENT PRIORITAIRE
DES RÉGIONS FLUVIALES ET
DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES
REQUIS

Le tableau 2 présente un résumé des types d'écosystèmes sous-représentés dans le RRPC et les endroits (régions) où il serait des plus bénéfiques qu'ils soient représentés. Les quatre premières régions indiquées dans le tableau (le Bouclier du Québec/Labrador, le Haut-Arctique, le Bouclier du Mackenzie et la région du Mississippi) sont les quatre écosystèmes aquatiques les plus sous-représentés dans le réseau actuel.

RANG	RÉGION FLUVIALE	% D'ÉCOSYSTÈMES NON-REPRÉSENTÉS	NBRE D'ÉCOSYSTÈMES MANQUANTS	TYPES D'ÉCOSYSTÈMES REQUIS
1	Bouclier du Québec/ Labrador	100%	12 de 12	Tous
2	Haut-Arctique	100%	11 de 11	Tous
3	Bouclier du Mackenzie	100%	8 de 8	Tous
3	Mississippi	100%	8 de 8	Tous
5	Plaine du Mackenzie	73%	8 de 11	Zones subtidales, marécages d'eau salée, marécages
6	Plaines intérieures	63%	5 de 8	Lacs eutrophes, marécages
7	Arctique de l'Est	56%	7 de 12	Marécages
8	Plaine du Moyen-Arctique	55%	6 de 11	Lacs eutrophes, zones subtidales, marécages d'eau salée, marécages
9	Bouclier de la taiga de la Kazan	50%	5 de 10	Zones subtidales, marécages d'eau salée, marécages
10	Cordillère du Nord	50%	4 de 8	Lacs eutrophes, marécages
10	Bouclier de la baie James	50%	4 de 8	Lacs eutrophes, marécages



1.5 ESPÈCES RARES DE POISSONS

Contrairement aux quatre éléments prioritaires du patrimoine naturel, il a été possible de répertorier des rivières, plutôt que des régions, où des espèces rares de poissons pouvaient être présentes. Environ la moitié des espèces jugées rares se trouvent en réalité dans des rivières du patrimoine canadien. Les cinq fleuves et rivières à droite, qui ne font pas partie du RRPC, sont mentionnés plus d'une fois dans l'analyse des lacunes comme abritant plusieurs espèces rares de poissons :

- fleuve Saint-Laurent (Québec/Ontario) – esturgeon de lac, méné d'herbe, méné camus, bar rayé;
- fleuve Columbia (C.-B.) – chabot du Columbia, chabot des montagnes, truite fardée versant de l'ouest, esturgeon blanc, naseux moucheté (possiblement);
- rivière Kootenay (C.-B.) – truite fardée versant de l'ouest, esturgeon blanc, naseux moucheté (possiblement);
- rivière Milk (Alberta) – chabot du versant est, méné d'argent de l'Ouest;
- rivière Shubenacadie (N.-É.) – omble de fontaine aurora, bar rayé, saumon de l'Atlantique – population de la baie de Fundy (possiblement).



ANALYSE DES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE CULTUREL

2. REPRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE CULTUREL DANS LE RRPC

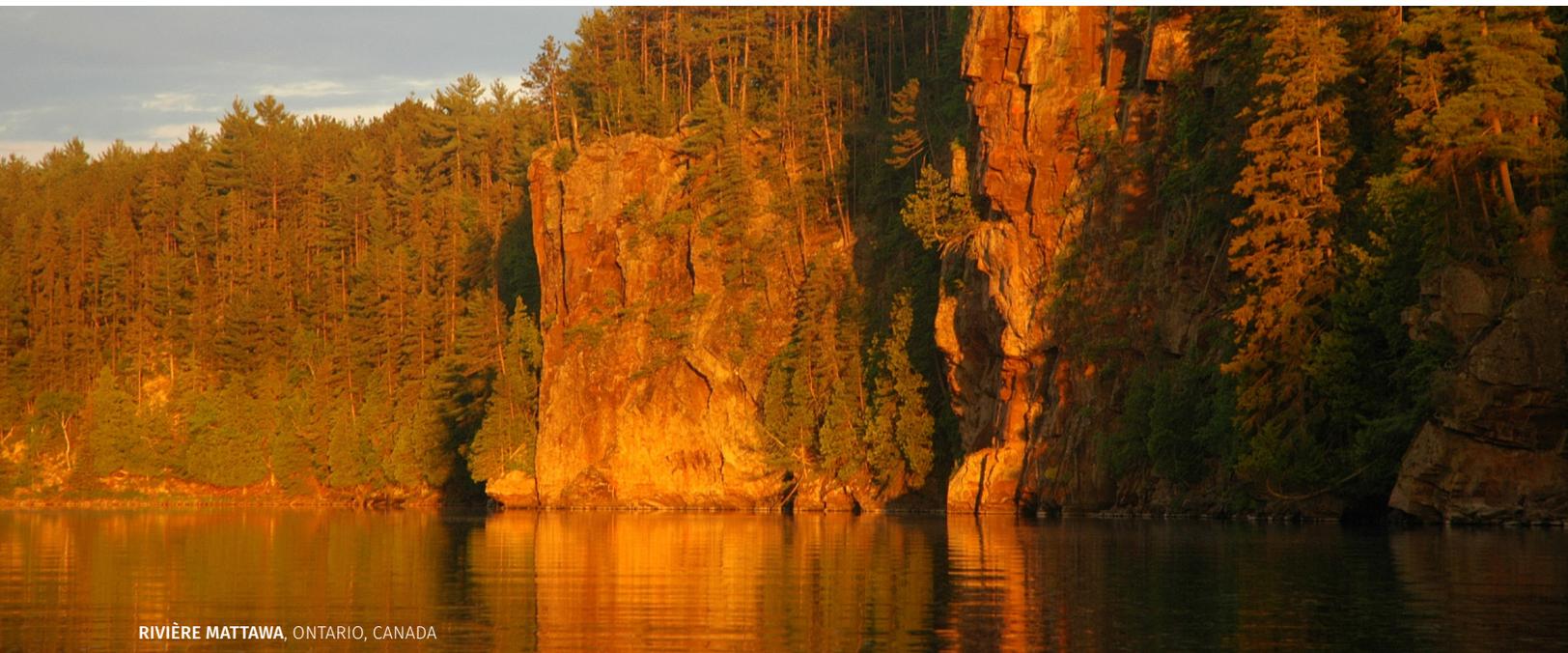
Dans l'analyse des lacunes, on a dégagé huit éléments du patrimoine culturel qui étaient sous-représentés dans le réseau actuel. Ces huit éléments prioritaires du patrimoine culturel sont les suivants, en ordre d'importance :

- **extraction à des fins agricoles;**
- **styles architecturaux dictés par l'emplacement des rivières;**
- **consommation humaine;**
- **rivalités entre Autochtones et Européens;**
- **limites interprovinciales et interterritoriales;**
- **cours d'eau transfrontaliers;**
- **récolte de coquillages et crustacés;**
- **randonnées touristiques terrestres⁵.**

Certaines rivières pourraient fournir des éléments du patrimoine culturel recensés dans l'analyse des lacunes. Elles sont présentées au tableau 3 à la page 16. On a répertorié 3 rivières où l'on peut observer plus d'un des éléments sous-représentés du patrimoine culturel : les rivières Milk, Souris et Qu'Appelle.

15

⁵ On se demande si ces éléments sont réellement sous-représentés dans le réseau. Certains de ces éléments auraient pu être négligés dans quelques mises en candidature. Dans bon nombre de celles faites avant l'adoption du cadre en 2001, les auteurs ne se sont pas rendu compte que certains de ces éléments sous-représentés correspondaient aux critères de sélection du RRPC. Des examens poussés des mises en candidatures existantes pourraient accroître la présence de ces éléments. Les cours d'eau qui semblent offrir les meilleures possibilités à cet égard sont les rivières Grand, Rouge, Saint-Jean et des Outaouais, ainsi que le fleuve Fraser.



RIVIÈRE MATTAWA, ONTARIO, CANADA

TABLEAU 3
PRÉSENCE POSSIBLE D'ÉLÉMENTS
SOUS-REPRÉSENTÉS DU PATRIMOINE
CULTUREL

ÉLÉMENT DU PATRIMOINE CULTUREL	RRPC OÙ L'ÉLÉMENT EST PRÉSENT	AUTRES COURS D'EAU POSSIBLES DANS LE RRPC	COURS D'EAU À L'EXTÉRIEUR DU RRPC OÙ L'ÉLÉMENT POURRAIT ÊTRE PRÉSENT
Extraction à des fins agricoles	Détroit, Cowichan	Fraser, Rouge, Saskatchewan Nord, Grand, Thames	St. Mary, Bow, Belly, Oldman, Milk, Battle, Saskatchewan Sud, Red Deer, Wapiti (AB), Maple Creek, crique Swift Current, Saskatchewan Sud, Qu'Appelle (SK), Pembina, Souris, Winnipeg (MB), Okanagan, Thompson (BC)
Styles architecturaux dictés par l'emplacement des rivières	Rouge, Thames, Restigouche, Tatshenshini	Aucune	Aucune répertoriée
Consommation humaine	Humber, Thames, Détroit, Saskatchewan Nord	Grand, Saint-Jean, Outaouais, Rouge, St. Mary, Cowichan, Fraser, Rideau	Aucune répertoriée
Rivalités entre Autochtones et Européens	Détroit, Saint-Jean, Outaouais, Humber, Rouge	Aucune	Red Deer, Oldman, Saskatchewan Sud, La Biche, Beaver, Battle (AB) Battle, Saskatchewan, Frenchman, Beaver, Qu'Appelle, Fond du Lac, Montreal (SK), Berens, Roseau, crique Beaver (MB), Eel, Buctouche, Richibucto (NB)
Limites interprovinciales et interterritoriales	Outaouais	Restigouche, Kicking Horse, Athabasca, Saskatchewan Nord	Churchill (NL) George (QC)
Cours d'eau transfrontaliers	Rouge, Saint-Jean, Coppermine, Tatshenshini, Clearwater, Bloodvein	Aucune	Richelieu, Coaticook, Des Anglais (QC), Souris, Pembina (MB), Belly, Waterton, Milk, Milk Nord, St. Mary (AB), Frenchman, crique Battle (SK), Kootenay, Columbia, Kettle, Mission, Skagit (BC)
Récolte de coquillages et crustacés	Rivières de l'I.-P.-É., Hillsborough, Thames, Saskatchewan Nord, Cowichan, St. Croix	Fraser, Saint-Jean, Bay du Nord, Main, Margaree, Rouge, Détroit, Grand	Aucune répertoriée
Randonnées touristiques terrestres	Saskatchewan Nord, Rouge, Saint-Jean, Athabasca, Détroit, Cowichan, Kicking Horse	Margaree, Grand, Outaouais, Fraser	Aucune répertoriée

DÉTERMINATION DES RIVIÈRES PRIORITAIRES

TABLEAU 4
COURS D'EAU POUVANT
CONTENIR PLUS D'UN ÉLÉMENT
SOUS-REPRÉSENTÉ

Le nom de certains cours d'eau à l'extérieur du RRPC est mentionné plusieurs fois dans les deux analyses (éléments naturels et culturels). Ces cours d'eau, indiqués au tableau 4 ci-dessous, pourraient être considérés comme étant des rivières prioritaires pour une mise en candidature future afin de combler efficacement les lacunes en matière de représentation.

17

COURS D'EAU	ÉLÉMENTS NATURELS REPRÉSENTÉS	ÉLÉMENTS CULTURELS REPRÉSENTÉS
Milk (AB)	Bassin versant du golfe du Mexique, Chabot du versant est/méné d'argent de l'Ouest, Présence de tous les écosystèmes aquatiques	Extraction à des fins agricoles, Cours d'eau transfrontaliers
Frenchman (SK)	Bassin versant du golfe du Mexique, Présence de tous les écosystèmes aquatiques	Rivalités entre Autochtones et Européens, Cours d'eau transfrontaliers
Battle (AB, SK)	Bassin versant du golfe du Mexique, Présence de tous les écosystèmes aquatiques	Extraction à des fins agricoles, Rivalités entre Autochtones et Européens
Columbia (BC)	Bassin versant du fleuve Columbia, Chabot du Columbia, chabot des montagnes, truite fardée versant de l'ouest, esturgeon blanc	Cours d'eau transfrontaliers
Saskatchewan Sud (AB, SK), Qu'Appelle (SK)		Extraction à des fins agricoles, Rivalités entre Autochtones et Européens
Souris (SK), Pembina (MB)		Extraction à des fins agricoles, Cours d'eau transfrontaliers
St. Mary (AB)		Extraction à des fins agricoles, Cours d'eau transfrontaliers
Saint-Laurent (ON, QC)	Région physiographique du Bouclier canadien, Esturgeon de lac, méné d'herbe, méné camus, bar rayé	
Yukon (YT)	Écozone de la cordillère boréale, Région physiographique des plateaux de la Cordillère, Écosystèmes aquatiques : lacs eutrophes, marécages	
Paix (BC, AB), Athabasca (AB), Esclaves (AB, NT), Hay (AB, NT)	Écozone des plaines boréales, Région physiographique des basses-terres de la rivière de la Paix et de la rivière des Esclaves, Écosystèmes aquatiques : lacs eutrophes, marécages	
Mackenzie (NT)	Région physiographique des basses-terres de la rivière de la Paix et de la rivière des Esclaves, Région physiographique des basses-terres du Mackenzie	



TABLEAU 5
COURS D'EAU DÉJÀ CIBLÉS PAR
LA COMMISSION EN VUE D'UNE
ÉVENTUELLE MISE EN CANDIDATURE
À TITRE DE RIVIÈRE DU PATRIMOINE
CANADIEN

En plus de ceux mentionnés au tableau 4, d'autres cours d'eau avaient déjà été répertoriés par les instances responsables en vue d'une éventuelle mise en candidature. La Commission a déjà déterminé que les cours d'eau dont le nom apparaît sur la liste étaient des ajouts possibles au Réseau des rivières du patrimoine canadien et, ce de fait, ne sont pas soumis aux mêmes exigences de présélection. Cette liste contient les noms de certains cours d'eau pour lesquels des études relatives au RRPC ont déjà été financées. Toutefois, une instance responsable n'est en aucun cas tenue de mettre en candidature l'un des cours d'eau ci-dessous.

COURS D'EAU	INSTANCE RESPONSABLE
Rivière Adams	Colombie-Britannique
Prolongement de la rivière Athabasca	Alberta
Rivière Bow	Alberta
Rivière Saskatchewan Nord	Saskatchewan
Fleuve Saint-Laurent	Ontario
Canal Shubenacadie	Nouvelle-Écosse
Rivière Back	Nunavut
Fleuve Mackenzie	Territoires du Nord-Ouest

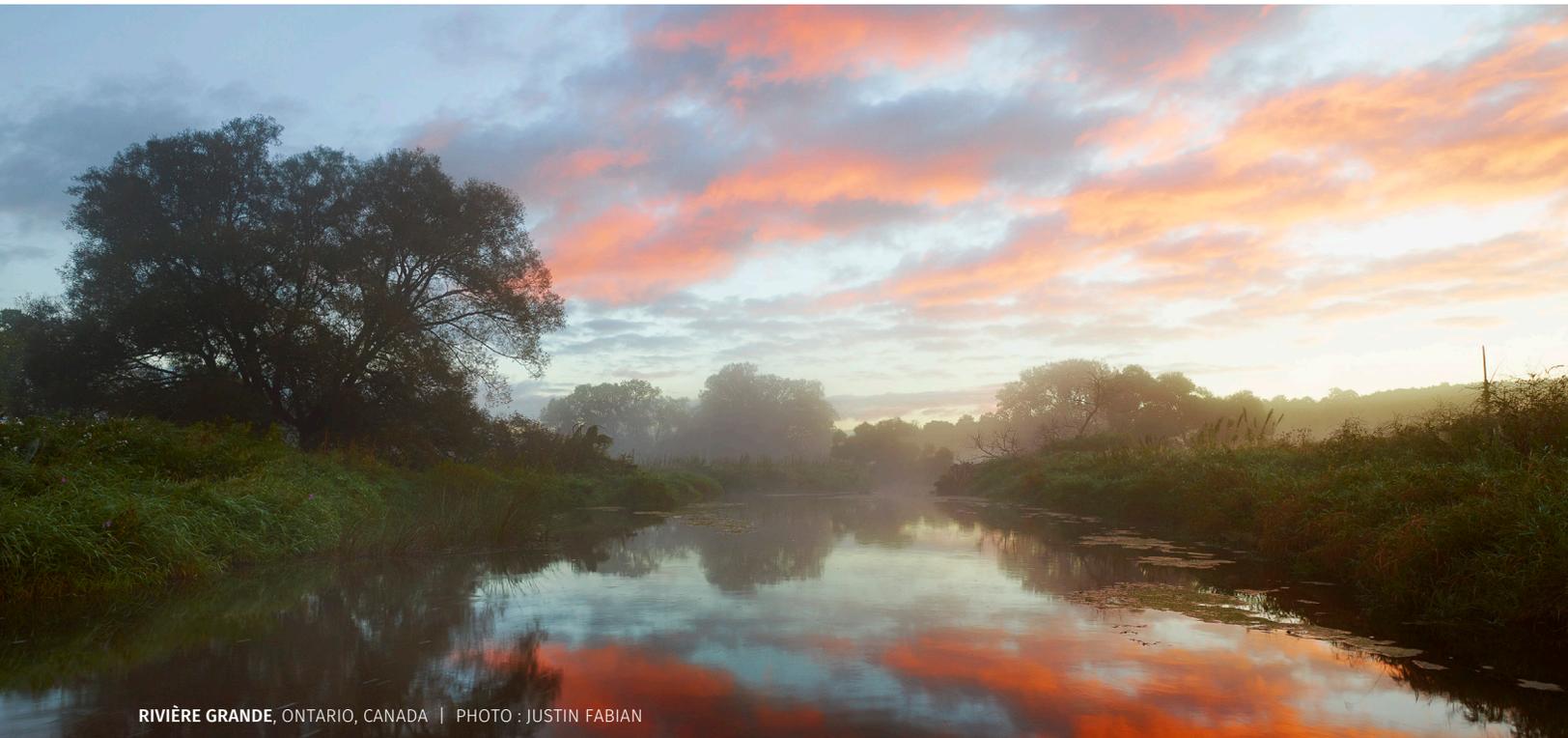
MISES EN CANDIDATURE FUTURES : APPROCHE RECOMMANDÉE

La Commission des rivières du patrimoine canadien ainsi que son groupe de travail, le Comité de planification technique, a vérifié et accepté les conclusions présentées dans l'analyse des lacunes et a convenu de mettre en œuvre le plan d'action recommandé, qui comprend l'établissement d'un processus de présélection et l'application de ce processus aux nouvelles mises en candidature.

Le processus de présélection a été intégré à la mise à jour de 2013 du document Réseau des rivières du patrimoine canadien : Principes, procédures et modalité de fonctionnement. Lorsqu'un rapport de présélection est jugé nécessaire, les personnes qui mettent en candidature une rivière doivent démontrer que cette rivière apporte au réseau ce qui suit :

- **Des régions ou zones naturelles qui sont absentes ou sous-représentées dans le réseau actuel;**
- **Des écosystèmes aquatiques dans des régions qui n'en contiennent actuellement aucun; et/ou**
- **Des éléments du patrimoine culturel qui sont importants en termes de qualité ou de quantité et qui sont absents ou sous-représentés dans le RRPC actuel.**

Ce processus de présélection guide l'examen du membre de la Commission qui gère le territoire en vue de l'inclusion éventuelle de la rivière au RRPC et du passage à l'étape de l'étude préliminaire.



RIVIÈRE GRANDE, ONTARIO, CANADA | PHOTO : JUSTIN FABIAN

CONCLUSION

L'analyse des lacunes a permis de conclure qu'un nombre limité de rivières pourraient combler chacune plusieurs lacunes du réseau actuel et que bien des rivières pourraient combler une de ces lacunes. On ne connaît pas le nombre exact de nouvelles mises en candidature qui assureraient une représentation totale du patrimoine fluvial du Canada dans le Réseau des rivières du patrimoine canadien. Jusqu'à 11 mises en candidature de rivières pourraient être nécessaires pour combler les lacunes en matière d'éléments du patrimoine naturel. Les besoins quant aux exemples représentatifs des écosystèmes aquatiques et des éléments du patrimoine culturel sont moins précis; une mise en candidature pourrait mettre en valeur plusieurs éléments prioritaires, tant du patrimoine naturel que du patrimoine culturel. Chaque mise en candidature suivante comblera certaines lacunes et augmentera le caractère prioritaire des autres.

Malgré le recensement de rivières canadiennes pouvant le mieux répondre aux besoins du réseau, il demeure que la mise en candidature de ces rivières doit être appuyée par le public et le milieu politique afin de pouvoir aller de l'avant. On ne s'attend pas à ce que la mise en candidature de certaines rivières clés se fasse à temps pour pouvoir atteindre l'objectif de représenter la gamme entière des valeurs naturelles et culturelles d'ici 2018.

Au cours des trois dernières décennies, le Réseau des rivières du patrimoine canadien est devenu un programme de conservation solide et dynamique qui présente des exemples exceptionnels du riche patrimoine fluvial du Canada. Alors que le RRPC entre dans sa quatrième décennie, l'analyse des lacunes sera un important outil stratégique qui aidera à guider l'ajout de rivières au réseau, augmentant les valeurs représentées et ajoutant de la valeur à cet important programme national de conservation.



RIVIÈRE ATHABASCA, ALBERTA, CANADA | PHOTO : YU SHENG